2A PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 2 RUE COLARY - 56340 CARNAC
523 768 372 RCS LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à -127 134,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-127 134,00 euros
Report à nouveau antérieur :	407 321,00 euros
Solde	280 187,00 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à	280 187,00 euros
A titre de dividendes Soit 750,00 euros par action	75 000,00 euros
Au compte « **autres réserves** »	205 187,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juillet 2026
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Philippe COUSTANS

Signé par Philippe COUSTANS
Le 4 sept. 2026

Signed with Universign doc_eEMD tx_MQx2KxOwqEDA

SAS 2A PARTICIPATIONS

2 RUE COLARY

56340 CARNAC

Signé par Philippe COUSTANS
Le 4 sept. 2026

Signed with Universign
doc_WE0k
tx_MQx2KxOwqEDA

COMPTES ANNUELS

HBS CONSEILS
3 RUE PITRE CHEVALIER

29000 QUIMPER
02.98.90.89.00

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2026 12			Exercice N-1 31/03/2025 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles :				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
	Install. techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	90 749	39 797	50 952	60 858
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2) :				
	Participations	14 250		14 250	14 250
	Créances rattachées à des participations	79 690		79 690	246 919
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	738		738	738
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	185 427	39 797	145 630	322 765
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3) :				
	Créances Clients et Comptes rattachés	306 599		306 599	288 036
	Autres créances	99 165	53 973	45 191	9 279
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres				
	Autres titres	409 231	78 682	330 549	280 251
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	6 333		6 333	19 607
	Total de l'actif circulant (IV)	821 328	132 655	688 673	597 173
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 006 755	172 453	834 302	919 938

(1) Dont droit au bail 79 690
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2026 12	Exercice N-1 31/03/2025 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000)	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	388 282	388 282
	Report à nouveau	407 321	258 191
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	127 134-	149 130
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	671 769	798 903
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total autres fonds propres (I bis)		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 470	15 605
	Dettes fiscales et sociales	66 138	65 724
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	74 926	39 706
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	162 533	121 035
	Ecarts de conversion passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	834 302	919 938
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	162 533	121 035

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2026 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2025 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 758		21 758	224 758	203 000-	90.32-
Montant net du chiffre d'affaires	21 758		21 758	224 758	203 000-	90.32-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				2 849	2 849-	100.00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			544		544	
Total des Produits d'exploitation (I)			22 302	227 606	205 304-	90.20-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			46 830	47 649	819-	1.72-
Impôts, taxes et versements assimilés			985	431	554	128.57
Salaires			39 181	2 849	36 332	NS
Cotisations sociales			21 434	42 882	21 448-	50.02-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 906	10 582	676-	6.39-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			140	8 107	7 967-	98.27-
Total des Charges d'exploitation (II)			118 476	112 500	5 976	5.31
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			96 173-	115 107	211 280-	183.55-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			8 043	9 495		
: Redevance de crédit bail immobilier						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2026 12	Exercice N-1 31/03/2025 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)		29 777	29 777-	100.00-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	16 102		16 102	
Autres intérêts et produits assimilés (2)	557	4 696	4 139-	88.14-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	31 065		31 065	
Total des produits financiers (V)	47 724	34 473	13 251	38.44
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	78 682		78 682	
Intérêts et charges assimilées (3)	3		3	
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	78 685		78 685	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	30 961-	34 473	65 434-	189.81-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	127 134-	149 580	276 714-	184.99-
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		450	450-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		450-	450	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	70 027	262 080	192 053-	73.28-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	197 161	112 950	84 211	74.56
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	127 134-	149 130	276 264-	185.25-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS 2A PARTICIPATIONS

2 RUE COLARY

56340 CARNAC

ANNEXE DU 01/04/2025 AU 31/03/2026

HBS CONSEILS
3 RUE PITRE CHEVALIER

29000 QUIMPER
02.98.90.89.00

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice 5

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 5
Permanence ou changement de méthodes 5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 6
Etat des amortissements 7
Etat des provisions 7
Etat des échéances des créances et des dettes 8
Composition du capital social 8
Autres immobilisations incorporelles 8
Evaluation des immobilisations corporelles 8
Evaluation des amortissements 9
Titres immobilisés 9
Créances immobilisées 9
Evaluation des matières et marchandises 9
Evaluations des produits et en cours 9
Dépréciation des stocks et en cours 9
Evaluation des créances et des dettes 10
Dépréciation des créances 10
Evaluation des valeurs mobilières de placement 10
Dépréciation des valeurs mobilières de placement 10
Produits à recevoir 10
Charges à payer 10
Charges et produits constatés d'avance 11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées 11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail 11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié) 12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Pour les dispositions non spécifiques à ce règlement, les règles du Plan Comptable Général en vigueur à la date de clôture ont été appliquées.

L'association exerce des activités relevant du secteur médico-social, financées principalement par les autorités publiques de tarification et de contrôle. Les comptes annuels intègrent les spécificités comptables applicables à ce secteur.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des principes comptables généraux, notamment les principes de prudence, de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 01/01/2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement N°2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation sur certains aspects.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06, la présentation du compte de résultat a été adaptée afin de supprimer la rubrique " transferts de charges ".

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Les opérations antérieurement enregistrées sous cette rubrique sont désormais comptabilisées directement selon leur nature.

Le résultat exceptionnel est désormais limité aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, distinct de l'activité normale et courante de l'association.

Les opérations relevant de l'activité habituelle, même si elles présentent un caractère significatif ou non récurrent, sont exclues du résultat exceptionnel et comptabilisées selon leur nature au sein du résultat d'exploitation ou financier.

Reclassement des postes du bilan
Les charges comptabilisées d'avance figurant au bilan dans une rubrique spécifique au 31/03/2025 figurent au poste "Créances" dans la colonne comparative 2025 du bilan au 31/03/2026.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	54 004		
Matériel de transport	7 233		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 512		
TOTAL	90 749		
Autres participations	261 169		167 229-
Autres titres immobilisés	738		
TOTAL	261 907		167 229-
TOTAL GENERAL	352 656		167 229-

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			54 004	54 004
Matériel de transport			7 233	7 233
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 512	29 512
TOTAL			90 749	90 749
Autres participations			93 940	93 940
Autres titres immobilisés			738	738
TOTAL			94 677	94 677
TOTAL GENERAL			185 427	185 427

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	9 090	4 540		13 630
Matériel de transport	6 275	527		6 802
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 526	4 839		19 365
TOTAL	29 891	9 906		39 797
TOTAL GENERAL	29 891	9 906		39 797

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 540				
Matériel de transport	527				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 839				
TOTAL	9 906				
TOTAL GENERAL	9 906				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	53 973	78 682			132 655
TOTAL	53 973	78 682			132 655
TOTAL GENERAL	53 973	78 682			132 655
Dont dotations et reprises financières		78 682			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	79 690	79 690	
Autres créances clients	306 599	306 599	
Personnel et comptes rattachés	15 400	15 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 929	6 929	
Groupe et associés	17 040	17 040	
Débiteurs divers	59 796	59 796	
TOTAL	485 453	485 453	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	21 470	21 470		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 965	11 965		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 921	53 921		
Autres impôts taxes et assimilés	252	252		
Groupe et associés	74 926	74 926		
TOTAL	162 533	162 533		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	30.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	304 800
Autres créances	53 973
Total	358 773

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 380
Dettes fiscales et sociales	9 249
Total	13 629

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				49 275	49 275
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				18 540	18 540
- dotations de l'exercice				16 425	16 425
Total				34 965	34 965
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				13 023	13 023
- exercice				7 451	7 451
Total				20 474	20 474
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 830	6 830
Total				6 830	6 830

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SOLUTIONS	3 166	100.00	2 047
- Z3	5 397	80.00	4 884
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SNATS MANAGEMENT	24 600	20.00	7 909
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			